



Le business plan

A tout moment du cycle de vie de votre entreprise, le temps que vous consacrez à la planification de son avenir n'est jamais du temps perdu.

L'objectif du business plan est d'extrapoler les activités de votre entreprise pour les deux à trois prochaines années afin d'analyser et d'apprécier la rentabilité de vos investissements.

La préparation d'un business plan est une étape de planification essentielle au démarrage : il vous évitera de coûteuses erreurs. C'est la raison pour laquelle il doit accompagner la demande d'aides étatiques au Ministère des Classes Moyennes tout comme la demande d'un prêt de démarrage à la SNCI.

Notre offre

Vous nous soumettez tous les éléments liés au « métier » de votre projet. Nous vous apportons notre expertise en matière de financement, de comptabilité, de fiscalité et d'administration du personnel. Ensemble nous analysons tous les aspects de votre projet d'établissement ou d'expansion pour les intégrer dans votre business plan.

La rédaction d'un business plan distingue trois sections principales :

Le profil de l'entreprise

sa structure, sa direction et son historique

Le plan d'entreprise

votre analyse du marché, vos concurrents, vos produits, vos clients, vos activités, vos objectifs, vos stratégies et vos plans

Le profil financier

le bilan prévisionnel, le compte de résultat prévisionnel, le plan d'investissement, le plan de financement...



Votre avantage

Affiner vos idées et gagner du temps en vous appuyant sur le savoir-faire et l'expérience d'un spécialiste P.M.E.

Les plus du Groupe C3

- la polyvalence du Groupe C3 pour soutenir votre dossier auprès des différents intervenants : banques, ministères, administrations...
- la mise en pratique de votre business plan par le montage de votre dossier de financement et, le cas échéant, la mise en place de vos crédits



G R O U P E C 3

Pour une meilleure gestion de votre entreprise